

Chauue la feit dedier au nom de S.Cir martir, auquel il auoit devotion: & y donna des reliques dudit sainct.

A Neuers ya vne Abbaye d'Augustins, vne de filles sacrees à la vierge Marie, deux prieurez cœventuels de s. Sauveur & de s. Estienne: les cōuent de s. Frāçois, & s. Dominique.

Ce grand & insigne personnage Jean Tissier ou Textor estoit Niuernois.

#### DU PAYS DE BERRY.

LE BERRY est voisin de la Touraine, ayant vne infinité de villes & villages, gros bourgs & hameaux, forests & montagnes, ruisseaux, fontaines, vignobles, & pasturages, & fertil en tout ce qui est nécessaire à la vie.

vie de l'homme.

Ce peuple est dict Bituriges & par les François modernes Beruyeres; mais de sçauoir la cause, il est impossible, y ayant vne infinité d'opinions toutes diuerSES, & qui n'ont point d'apparece de vérité.

Ce païs est renommé entre autres pour l'abôdâce du bestial, qui y est nourry, & duquel l'on fait trafic par toute la France.

Les places & villes principales du Berry, outre la capitale (qui est Bourges) sont du costé d'Oriët: la premiere est celle ci.

### DE SANCERRE.

**L**A ville de Sancerre porte le nom de Comté des y a fort long temps, & est sise sur vn mât ayant au pied d'icelui le Loire.

Ce-

Ceste ville est dicte par les latins *sacrum Cesaris*: qui demonstre qu'elle est fort ancienne, & qu'autre fois il y a eu quelque temple de Cesar.

Ceste ville fut demandelee enuiron le temps des premiers troubles: pour les reuoltes d'aucuns Huguenots, qui s'en estoient saisis, contre la volonté du Comte du lieu.

---

DE PLVSIEVRS AVTRÆS VIL-  
les de Berry.

**S**Vr le fleue de Loire, au païs de Berri est ecor la ville Royale de Cosne situee au Niuernois.

Puis vers le Septentrion est Concressaut avec les chastele-  
nies dependantes du siege d'ice-  
lui: entre lesquelles est Aubigni  
sur

sur Nerre : de laquelle sont seigneurs les successeurs de ce grād & vaillāt seigneur Escōfōis, d'Aubigny, qui feit preue de sa vail lance, au voyage de Naples, fous Charles 8.

Vers la Beaulce est Romorantin assise sur le fleue de Saux, depē dante de Blois ; puis Selles en Berry, Menestro sur la riuiere de Cher, & l'ancienne ville de Vierzon.

Du costé du leuant sur le fleue Auron est la ville de Dvn le Roy en apres est Chasteau neuf, Boussac, Aigurande, Cluys, Argenton, le Blanc en Berri separat le Limosin du Poictou & Berri, par la riuiere de Crense.

Sur Indre est la place de Chastre, appartenante aux genereux seigneurs de la Chastre, puis apres Chasteau roux, Deols, Ifsoudun, & plusieurs autres places

ces

ces remarquables ; dont nous traiterons ciapres de quelques vnes.

Sur ceste mesme riuiere on voit Burançois , Paluan & Chastillon , & plus vers le Limosin est Preulli , lieu beau & plaisant separant aussi le Limosin d'avec le Berri : puis reuenant vers le midi , du costé de la Chastre , est Chasteau-Meillant , Linieres & Charroix & puis la belle ville d'Issoudun , le principal siege dependat de Bourges de laquelle il faut parler .

---

#### DE LA VILLE DE BOVRGES.

B OVRGES est la ville capital le du Berry , & est vn Arches- uesché . Elle est dicté par Cæsar Auaricum . Cest l'vne des plus grandes villes de France & des plus

plus fortes, enuironnee de m-  
rests, procedâts de sources viues,  
& presque faictes en Ouale, forti-  
fiee de quatre vîgts hautes tours,  
& de murs fort massifs côteâts  
enuiron quatre mille quatre tois-  
ses, & fort espois: ayant sept por-  
tes, & autât de faux bourgs: sans  
parler de plusieurs Poternes, qui  
ne s'ouurent qu'aux vrgentes af-  
faires.

Ceste ville à esté iadis demo-  
lie & ruinee par plusieurs fois,  
mais depuis reedifice & fortifiee  
par diuerses fois, tant par Char-  
lemaigne, que par vn Abbé de S.  
Ambrois.

Ily a sept Eglises canoniales  
à Bourges; sans conter dix-  
sept autres Eglises ou paroisses,  
& plusieurs Abbayes, Conuents  
& prieurez.

La premiere Eglise canonia-  
le est la cathedrale dediee à l'hô-  
neur

DE LA FRANCE. 223  
neur de s. Estienne, & est le chef  
de la premiere Aquitanie: Bor-  
deaux la seconde.

Le premier Evesque de Bour-  
ges fut s. Vrsin. Je me suis autre  
fois trouué à la predication d'vn  
des plus celebres Docteurs de  
Paris, lequel dist que plusieurs  
affermoint que le premier pa-  
steur de Bourges fut l'Aueugle né:  
apres qu'il fut gueri par nostre  
Seigneur.

Les autres Eglises canoniales  
sont la sainte chapelle dediee à  
nostre Sauveur, faicte à l'imitatiō  
de celle de Paris: de la fondation  
de Jean Duc de Berri, frere du Roy  
Charles. 5.

Apres sont S. Vrsin, S. Austrille,  
s. Pierre le pueillier, nostre da-  
me des Sales, & nostre dame de  
Monstier moyen.

La ville de Bourges fut ruinee  
par Cesar, & depuis battuē  
par

par les Vvisegots; & encor par  
apres tellement ruinee par Di-  
dier Comte de Blois, general de  
l'armee du Roy Chilperic, allant  
contre Goutran à Orleans; qu'il  
ne laissa Eglise, maison, ni mu-  
raille, qui ne fust renuersee par  
terre.

La veille de la S. Jean Baptiste,  
en l'an mil deux cents cinquante  
cinq, soubz le regne de S. Louys,  
la cite de Bourges fut presque  
toute bruslee fortuitement.

Ceste ville fut encor bruslee  
au mois de May l'an mil quatre  
cents soixante&sept.

L'an mil quatre cents nonan-  
te deux, le 22. de Iuillet elle fut  
encor embrasee.

L'vniversite de Bourges fut  
fondee du temps de S. Louys,  
mais de beaucoup accreue sous  
Louys II. le frere duquel, sçauoir  
Charles obtint de beaux priui-  
le-

leges, du pape Paul. 2.

A Bourges ya vne haute & admirable tour, ronde en sa figure, du costé de Dun le Roy, entre l'Orient & le Midi, de dessus laquelle l'on descouvre trois ou quatre lieues de païs, à l'enuiron de la ville, les murailles de ladite tour, sont espoisées enuiron de trois toises.

Entre les logis superbes de Bourges, est la maison des Allemands, & celle de Iacques Cœur thresorier de France, soubs Charles 7. mais ledict Cœur fut banni de France, tous ses biens confisquez, pource qu'il auoit pillé le païs de Languedoc, & retenut l'argent, avec plusieurs autres finances du Roy. Ce fut en l'an mil quatre cents cinquante & trois.

Bourges est exempte de garnison, en laquelle il y a bailliage  
& con-

& conseillers, où ressortissent les sieges d'Issoudun, de Dun le Roy, Meun sur yeure, Concressault, & plusieurs autres places en grand nombre.

Iaques Cuias Tholosan, l'honneur & lumiere de tous les Iuris consultes, deceda à Bourges le 3. d'Octobre, 1590. Il fut extresemement regrete de tous les hommes doctes: cōme l'on peut voir par plusieurs Epitaphes, consacrez en sa louange: desquels en voici deux assez bien faictz:

*Erexit Leges & iura iacentia Cuias,*

*Ipsa nunc etiam iura iacente iacent:  
Quid tumulum erigitis? potius date legibus ipsis,*

*Magno sufficient hæc monumenta viro.*

Autre.

Le grand liure des Loix jadis  
n'estoit qu'un corps,

Mais

Mais Cujas en viuant mit vne a-  
me en ce liure:

Puis voyant les Fráçois en leurs  
cruels discords

Renuerter toutes loix, il s'est fal-  
ché de viure.

---

DE LA VILLE D'ISSOUDVN.

C Este ville est la secóde Roy-  
alle de Berri, fort ancienne,  
ayat esté iadis brusleepar les Gau-  
lois, & depuis rebastie au lieu où  
elle est de pres ét, sçauoir joignât  
la riuiere de Theo.

Ceste ville est forte & bien  
muree, ayant le chasteau vn peu  
plus haut: Il y a grand trafic en  
icelle, & principalement de  
laines.

Dedans Issoudun s'ot les Egli-  
ses S.Cire, & s.Iean, Canonial-  
le, puis s.Etienne, & le conuent

L

228      DESCRIPTION.  
des religieux de S. Benoist.

Aux faux-bourgs d'Issoudun  
sont aussi plusieurs belles Eglises.

Les places dependantes du  
siege d'Issoudun sont, S. Seuere  
Baronie, & Linieres, Fins, Boussac,  
Perouse, Bomiers, Oussay,  
Lazenay, Villemant, Auaithes,  
Millandres, Villaines, & S. Leger  
qui sont de la seigneurie.

Du bailliage de ceste ville de-  
pendent, les villes de Chasteau-  
roux, Gracay, Argenton, la Cha-  
stre, Linieres, Boussac, & la Pe-  
rouse ci deuant nommees, Cha-  
steau milland, Chastelet, la Mot-  
te fulli, Agurande, Charrots, Rul-  
li, S. Chartier, & plusieurs autres  
Chastelenies, Villes, Bourgs &  
paroisses.

---

DE LA VILLE DE CHARROTS.

**C**harrots est vne ville ancie-  
ne situee sur le fleuuue d'Ar-  
non

nō entre Bourges & Issoudū, qui appartint iadis aux Seigneurs de la Roche Chouard en Limosin, lesquels la vendirent à la Comtesse de Buzançois, vefue de l'Admiral Chabot, Seigneur de Brion.

## DE CHASTEAV ROVX.

C Este ville est situee en Berry à seize liëues de Bourges, auoisnée du Limosin & du Côté de Blois ayant quatre paroisses, scauoir S. Denys, S. André, S. Martin & S. Cristofle & vn couvent de Cordeliers. Elle est situee sur la riuiere d'Indre, Il y a vn beau Chasteau. Aux faux-bourgs est l'Eglise S. Gildas, où il y avne Abbaye de S. Benoist: Aux Religieux de laquelle fut donné la ville & reuenu de Deols

230. DESCRIPTION  
pour y demeurer, laquelle pla-  
ce fut ainsi renommee.

Le païs de Deol est fertile en vins & laines, la iurisdiction de ce lieu a plus de vingt lieues de circuit, comprenant mil deux cents fiefs & arrierefiefs, qui en dependent. Ce fut un seigneur de ce païs, nommé Raoul, qui fit bastir Chasteau roux, pour se tenir.

---

DE LA VILLE D'ARGENTON  
&cetera.

**A**RGETON est une ville forte situee sur la riviere de Crenne es dernieres limites de Berri quelle separe de la Guyenne.

Il y a en ceste ville un fort chasteau, armé de dix tours, sept grosses & trois plus petites, l'une desquelles est nommee la tour d'Eraclie, où il y a un taureau effigie

gié, avec ces deux mots, VENI,  
VICI.

Ceste place est fort ancienne, ainsi qu'on peut voir par les ruines des anciens bastiments, & vestiges des Romains, & n'est si grande qu'elle fut jadis. Elle appartiēt aux Seigneurs de Mōtpensier, par accord fait entre vn Seigneur de Montpensier & le Seigneur de Chauuigni Barō de Chasteauroux.

La susdictē tour d'Eracle print son nom d'vn gouuerneur Romain du temps de l'Empereur Dece, lequel feit martirizer deux gentils hommes Romains, Marcel & Anastase, lesquels faisoient profession de la foy Euāgeline.

Boussac & Perouse sont aussi deux villes & chasteleries.

Boussac est situee sur les limites de Bourbōnois, & de la marche de Limosin. Perouse est du

mesme costé, en vn terroir sterile,  
ne se ressentant plus de la fertili-  
té du Berri.

DE LA VILLE DE LA  
*Chastre.*

**E**N Berri vers le païs Lymo-  
fin, est situee ceste ville non  
loin du fleuuue Indre: & est vne  
forte place, close de bonnes mu-  
gailles, tours & fossez profonds,  
avec vn beau chasteau.

En ceste ville y a deux Eglises.  
La premiere dedice au nom de  
S. Germain où il y a des Chanoines  
bien rentez par les anciens Seigneurs de Chauuignifon-  
dateurs d'icelle, & est la paroisse.  
L'autre est vn cōuent de Carmes.

Soubs la iurisdictiō de la Chas-  
tre sont plusieurs bourgs & villa-  
ges du païs.

DE



DE CHASTEAV-  
MEILLAND.

C Este ville fut iadis close, cō  
me lon vvoid encor par les  
ruines des murailles anciennes,  
à present elle est châpestre , tou-  
tesfois le Chasteau est fort , &  
bien muré: avec de bons fossez,  
dans lequel y a encor vne tour  
du temps des Romains.

---

DE DVN LE ROY, ET DE  
*Chasteau neuf.*

D VN LE ROY est aussi vne  
ville Royalle de Berri, cō-  
prenant soubs soy plusieurs bel-  
les places & chastelenies : puia  
est Chasteau neuf sur Cher, qui  
est aussi vne autre bonne ville.

234      DESCRIPTION  
DE LA VILLE DE VI-  
ERZON.

**V**ierzon est la 3. ville Royale de Berri, erigée en bailliauge par le Roy François I. Elle estoit anciennement l'heritage du bon seigneur Beues pere de Lancelot du Lac.

Ceste ville fut ruinee par les Gaulois, & depuis bruslee par les Anglois, l'an mil cent nonante sept. Elle est en bonne assiete à cause des bois, forests, garennes, & des riuieres de Cher & Eure qui sont voisines, mais le terroir est areneux & sablonneux, plus propre au iardinage qu'au labourage.

Ceste place estoit autrefois vn Comté appartenant à Robert d'Artoys, qui la perdit par confisca-tion, pour s'estre reuolté contre le Roy Philippe de Vallois.

Sur

DE LA FRANCE. 235

Sur la porte de Vierzon sont  
escrits ces deux vers.

*Verzio, villa virens, aliunde pauca  
requirens,*

*Sylvis ornata, vineis, pratis de-  
corata.*

---

DE MEHVN SVR TEVRE.

**M**EHVN sur yeure est le 4.  
Siege Royal de Berri, iadis  
subiette au Comte Robert d'Ar-  
tois. On y void encor les ap-  
parences d'un vieil chasteau, rui-  
né par les Anglois, pres lesquel-  
les est l'Eglise collegiale de no-  
stre Dame, où il y a des Chanoï-  
nes, & droict de paroisse. Ceste  
place fut establee en bailliage par  
le Roy Charles 7.

---

DE LA VILLE D'AV-  
igni &c.

L 5

**L**A ville d'Aubigni fut iadis  
Royalle, & du precedent de-  
pendoit de la Duché de Berri, le  
Duc Jean l'ayant racheptee des  
Chanoines de S. Gratiâ de Tours.

*siege  
Rey-  
al à  
Aubi-  
gny.*

Louys II. establisit le siege Roy-  
alen ceste place, & son fils Char-  
les 8. la donna à Beraut Scuard,  
capitaine de ses gardes, douë est  
sortie la famille d'Aubigni.

Ledict Charles 8. transporta  
le siege à Concrefaut, dicte par  
les latins *Concordia saltus*, qui n'est  
qu'un gros bourg sis sur le fleuve  
de Sâdre, fortifié toutesfois d'un  
bon chasteau, & des mieux bastis  
de Berri.

DV RESTE DES AV-  
TRES PLACES REMAR-  
quables de Berri.

**A**Ngillô est vne place mo-  
derne, fondee par un Sei-  
gneur

gneur nomé Gillon, d'o telle por-  
te le nom, cōme qui diroit Dam  
Gillon.

S.Aignen est vn comté voisin  
de la Touraine, six sur le Saudre  
& est la place tres forte , Les ri-  
uieres de Cher, Eure & Saudre,  
jointes ensemble , & portans  
bateaux, passent pres les murail-  
les de ceste ville, laquelle s'apel-  
loit iadis Chasteau hagat, mais  
depuis elle a porté le nom de S.  
Aignen Eglise du lieu.

Leurox est bien close, ayāt vn  
prieuré tretriche fondé au nō de  
S.Syluain avec Chanoines, & de  
mi Chanoines rentez par les Sei-  
gneurs de Chasteau roux.

Varan est encor vne ville close  
ayant vne Eglise collegiale bien  
rentee dedicee au nom de S.Lau-  
rens, & fondee par Gui Comte  
de Blois , & les Seigneurs de  
Vatan,